

Fiche

L'adjectif qualificatif épithète est une expansion du nom. On distingue l'épithète de l'apposé.

- L'adjectif en fonction d'épithète est accolé au nom qualifié.

*De **grosses vagues** montaient à l'assaut des rochers escarpés.*

- L'adjectif en fonction d'apposé (ou apposé) est séparé du nom – ou du pronom – qualifié par une virgule.

***Conquérantes**, les **vagues** montaient à l'assaut des rochers escarpés.*

• **Remarques :**

- Une apposé peut être placée indifféremment avant ou après le nom qualifié. Exemple : *Les vagues, **conquérantes**, montaient à l'assaut des rochers escarpés.*
- Elle a une valeur circonstancielle et exprime selon le cas la manière, la cause, l'opposition... Elle a très souvent une valeur explicative.